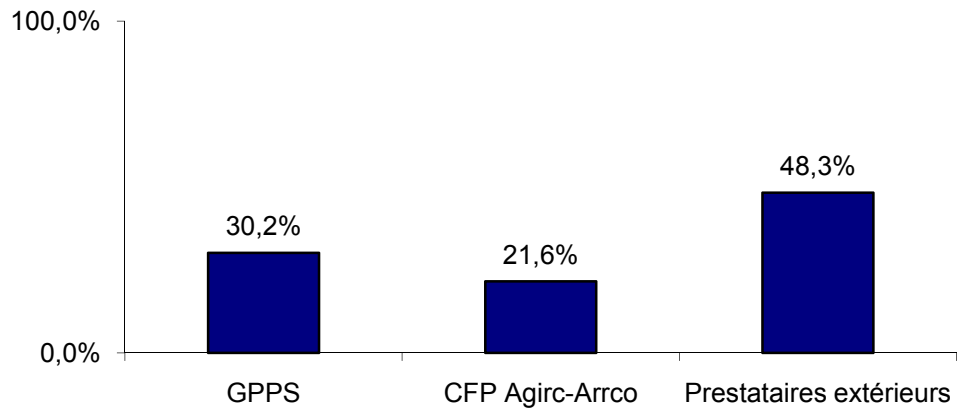


5. Les dispensateurs de formation

5.1 Les heures de formation par dispensateur

Répartition des heures de formation par dispensateur :



Répartition des heures de formation par dispensateur :

	2007	2008
GPPS	36,3%	30,2%
CFP Agirc Arrco	22,3%	21,6%
Prestataires extérieurs	41,3%	48,3%

Comparativement à 2007, en 2008 la part des heures de formation interne effectuées au sein des groupes paritaires de protection sociale est en baisse (-6,1 points). Elle représente moins d'un tiers des heures de formation effectuées.

La variation 2007-2008 de la part des heures de formation internes effectuées au sein des groupes paritaires de protection sociale est notamment à mettre en relation avec l'effort de formation réalisé dans le domaine du Management et de l'Informatique pour lesquels l'appui de prestataires extérieurs est généralement nécessaire.

La part des heures de formation effectuées par le Centre de formation professionnelle Agirc Arrco diminue légèrement (-0,7 point). Elle représente plus d'un cinquième des heures de formation effectuées.

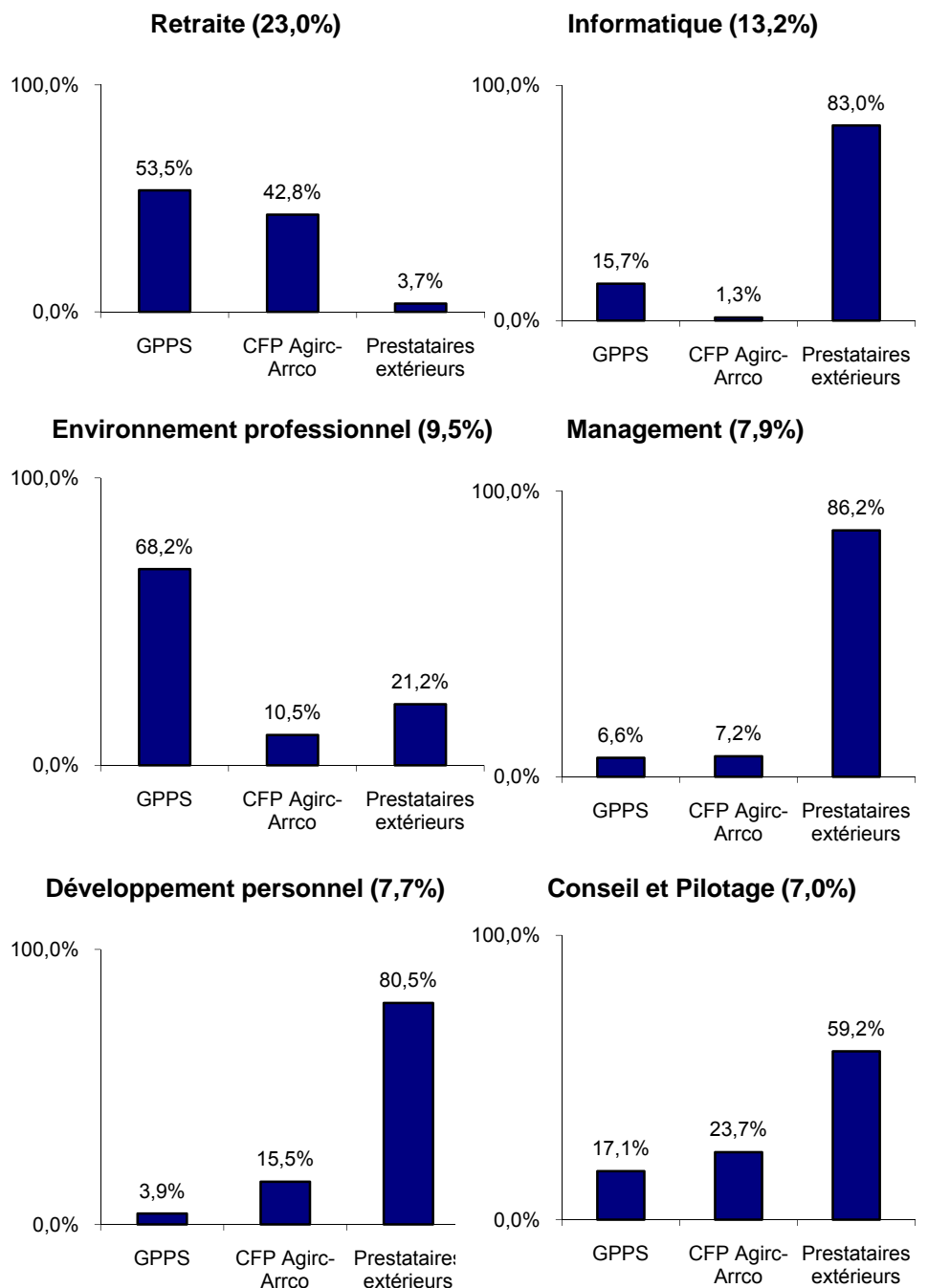
Le Centre de formation professionnelle Agirc Arrco continue notamment à être l'interlocuteur privilégié des groupes paritaires de protection sociale pour former leurs salariés aux fondamentaux des métiers de la Retraite complémentaire, de l'Assurance de personnes et de l'Action sociale.

La part des heures de formation effectuées par les prestataires extérieurs est en augmentation (+7 points). Elle représente près de la moitié des heures de formation effectuées (48,3%).

5. Les dispensateurs de formation

5.2 Les heures de formation par domaine et par dispensateur

Répartition des heures de formation par domaine et par dispensateur :



5. Les dispensateurs de formation

